

Pas de substances dangereuses dans des bouteilles pour boissons!

- Tenir compte des pictogrammes de danger.
- Conserver les substances dangereuses dans leur emballage d'origine.
- Ne jamais les transvaser dans des récipients pour aliments.



suvapro
Le travail en sécurité

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la brochure «Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir» (réf. 11030.f). Vous trouverez également des informations complètes sur l'étiquetage des produits chimiques à l'adresse www.suva.ch/sgh ou sur le site de la campagne www.infochim.ch.